

SÉMINAIRE

Mardi 5 Février 2019

Paris, Salon Hoche - Avenue Hoche

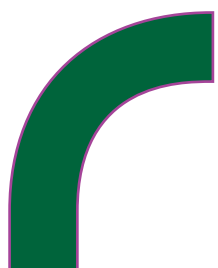
NOUVEAUTÉS ET ENJEUX DES ACTUALITÉS FISCALES 2019 GÉNÉRALES ET SECTORIELLES DES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT

Séminaire proposé par la Direction des
Affaires Juridiques et Conformité du Leem

- Environnement juridique et économique du secteur du médicament
- Actualité législative et réglementaire : nouveautés 2019 (Loi de financement de la sécurité sociale pour 2019, Loi de finances pour 2019, Loi relative à la fraude),
- Gestion d'un contrôle Urssaf visant les contributions pharmaceutiques,
- Panorama des contentieux et redressements fiscaux et URSSAF récents dans le secteur pharmaceutique,
- Appréhender « la nouvelle régulation économique » : La clause M, la régulation économique des Autorisations Temporaires d'Utilisation,
- Contribution sur les dépenses de promotion des médicaments : Présentation du Guide URSSAF 2019, recommandations déclaratives et prospectives,
- Prix de transfert : nouvelles obligations documentaires et jurisprudences majeures,
- Fiscalité de la Propriété Industrielle : le « nouveau 39 terdecies » : quelles opportunités et contraintes ? quelles incertitudes encore à lever ?
- Brexit et réforme fiscale US : impacts en France ?

S'INSCRIRE

15, rue Rieux
92517 Boulogne Cedex
Tél : 01 41 10 26 31
Fax : 01 41 10 90 12



PROGRAMME

MATINÉE

8h30 Accueil café et enregistrement des participants

9h00 **Allocution d'ouverture :**
Environnement juridique et économique du secteur du médicament

Marianne BARDANT | Directrice Juridique et Conformité du Leem

9h15 **Actualité législative et réglementaire : nouveautés 2019**
(Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2019, Loi de Finances pour 2019, Loi relative à la fraude)

Alban LAMBOUROUD | Président du groupe permanent
Stratégie fiscale du Leem | Responsable Fiscal | JOHNSON & JOHNSON

Claire PERA | Conseiller Juridique et Fiscal | Direction des Affaires Juridiques et Conformité | Leem

Questions-Réponses

09h45 **Gestion d'un contrôle Urssaf visant les contributions pharmaceutiques**

- Comment anticiper / se préparer au contrôle ?
- Comment gérer le contrôle ?
- Eléments clefs de la procédure contentieuse

Julien LEGUYADER | Partner | Avocat à la Cour | Life Sciences Team | 大成 DENTONS

Questions-Réponses

10h30 **Pause-café**

11h00 **Panorama des contentieux et redressements fiscaux et URSSAF récents dans le secteur pharmaceutique**

Vanessa IRIGOYEN | Avocat, Associé | Société d'Avocats TAJ

Thomas PERRIN | Avocat, Associé | Société d'Avocats TAJ

Alban LAMBOUROUD | Président du groupe permanent
Stratégie fiscale du Leem | Responsable Fiscal | JOHNSON & JOHNSON

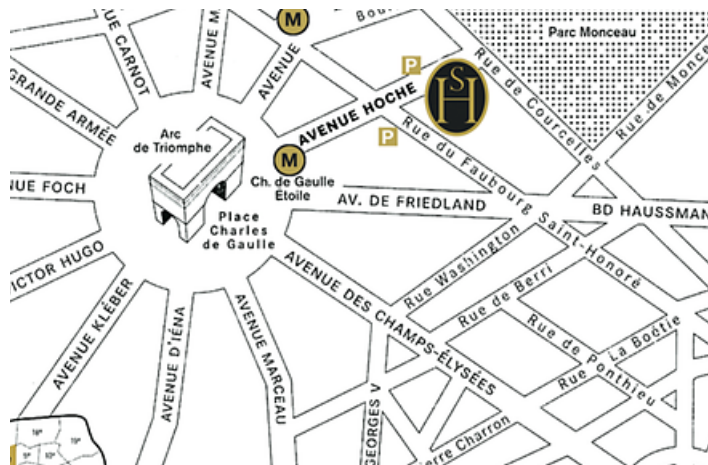
Loïc Le CLAIRE | Avocat, Associé | PWC Société d'Avocats

Violaine du PONTAVICE | Avocat, Of Counsel | PWC Société d'Avocats

Charlotte DAMIANO | Avocat, Of Counsel | Simmons & Simmons

Questions-Réponses

12h30 **Déjeuner d'échanges**



■ OÙ ? Salon Hoche - 9, Avenue Hoche - 75008 - PARIS

MÉTHODES PEDAGOGIQUES

Ces formations concrètes, à finalité opérationnelle, sont validées et animées par des universitaires, des représentants des autorités de tutelle, des avocats, industriels, tous experts confirmés choisis par l'IFIS sur la base de leur expérience du sujet traité et sur leur faculté pédagogique à transmettre leur savoir et leur expérience.

- Alternance d'exposés de 15 à 30 minutes complétés par un support powerpoint,
- 10 à 15 minutes de questions réponses, après chaque intervention pour approfondir certains points
- des tables rondes afin de favoriser les échanges et confronter les expériences entre participants et intervenants
- Documentation remise aux participants, sous réserve de l'accord des intervenants, reprenant le support papier de chaque intervention, articles, textes de lois se reportant aux thèmes traités.
- Prérequis : Aucun • Pas d'évaluation des acquis à l'issue de la formation.
- Une attestation de présence et de fin de formation est envoyée au stagiaire à l'issue de la formation.

PARKING PUBLIC
Hoche & Saint-Honoré

MÉTRO
Charles de Gaulle Étoile (Lignes 1/2/6)
Courcelles (Ligne 2)
Ternes (Ligne 2)

RER
Charles de Gaulle Étoile (RER A)

BUS
Arrêt Hoche (Bus 31)
Arrêt Hoche-Saint-Honoré (Bus 43/93)

APRÈS-MIDI

14h15 Appréhender « la nouvelle régulation économique » : La clause M, la régulation économique des Autorisations Temporaires d'Utilisation

Damien DORIZON | Directeur des Opérations Economiques
Direction des Affaires Economiques et Internationales du Leem

Claire PERA | Conseiller Juridique et Fiscal | Direction des Affaires Juridiques et Conformité | Leem

Questions-Réponses

15h00 Contribution sur les dépenses de promotion des médicaments : Présentation du Guide URSSAF 2019, recommandations déclaratives et prospectives

N. | Bureau 5D « Recettes fiscales » | Sous Direction du financement de la sécurité sociale | Direction de la Sécurité Sociale (DSS) | En attente de confirmation

N. | Directeur Fiscal | Entreprise du médicament | Nom en attente de confirmation

Questions-Réponses

16h00 Prix de transfert : nouvelles obligations documentaires et jurisprudences majeures

Fiscalité de la Propriété Industrielle : le « nouveau 39 terdecies » - Quelles opportunités et contraintes ? Quelles incertitudes encore à lever ?

Julien MONSENEGO | Avocat, Associé | Delsol Avocats

Questions-Réponses

17h00 Brexit et réforme fiscale US : impacts en France ?

Loïc Le CLAIRE | Avocat, Associé | PWC Société d'Avocats

Violaine du PONTAVICE | Avocat, Of Counsel | PWC Société d'Avocats

Questions-Réponses

17h30 Conclusions de la journée

Alban LAMBOUROUD | Président du groupe permanent Stratégie fiscale du Leem | Responsable Fiscal | JOHNSON & JOHNSON

Claire PERA | Conseiller Juridique et Fiscal | Direction des Affaires Juridiques et Conformité | Leem

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

■ Une revue d'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle ainsi qu'un panorama des redressements fiscaux seront à nouveau l'occasion de faire un état des lieux de l'année écoulée et des questions fiscales impactant les entreprises du secteur pharmaceutique pour 2019.

- L'environnement économique du secteur du médicament (Perspectives 2019, Accord-cadre 2020-2025, enquête ADLC, Loi Santé ...)
- Actualité législative et réglementaire : nouveautés 2019 (Loi de financement de la sécurité sociale pour 2019, Loi de finances pour 2019, Loi relative à la fraude),
- Gestion d'un contrôle Urssaf visant les contributions pharmaceutiques,
- Panorama des contentieux et redressements fiscaux et URSSAF récents dans le secteur pharmaceutique,
- Appréhender « la nouvelle régulation économique » : La clause M, la régulation économique des ATU (point sur l'anticipation des provisions),
- Contribution sur les dépenses de promotion des médicaments : Présentation du Guide URSSAF 2019, recommandations déclaratives
- Prix de transfert : nouvelles obligations documentaires et jurisprudences majeures - Fiscalité de la PI : le « nouveau 39 terdecies » : quelles opportunités et contraintes, quelles incertitudes encore à lever ?
- Brexit et réforme fiscale US : impacts en France ?

- RESPONSABLE DU PÔLE SÉMINAIRES & ATELIERS / RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
Christine Duranton T/01.41.10.26.30
E-mail / c.duranton@ifis.asso.fr

- CHARGÉE DE MISSION FORMATION & PROMOTION
Laurence Relmy - T/01.41.10.26.31
E mail / l.relmy@ifis.asso.fr

- ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
Anne-Laure NEKIC - T/01.41.10.26.34
E mail / poleseminaires@ifis.asso.fr

CONTACT

■ QUI EST CONCERNÉ :

Entreprises pharmaceutiques et de santé

- Fiscalistes et avocats fiscalistes • Dirigeants d'entreprises
- Responsables fiscaux et leurs collaborateurs
- Responsables financiers et leurs collaborateurs
- Responsables comptables et leurs collaborateurs
- Responsables Affaires Economiques
- Responsables juridiques et leurs collaborateurs
- Avocats et experts-comptables
- Avocats et conseils fiscaux
- Responsables comptables, administratifs et financiers et leurs collaborateurs
- Toute personne en charge du contrôle et du contentieux fiscal
- Toute personne en charge du CIR au sein de l'entreprise
- Responsables Stratégie
- Responsables Affaires Publiques/Relations Gouvernementales

Bulletin individuel à photocopier, compléter et nous retourner :
A l'attention de Laurence RELMY (Tél : 01.41.10.26.31/34 - Email : l.relmy@ifis.asso.fr)

SÉMINAIRE

Titre : **Fiscalité Pharmaceutique 2019**

Date : Le Mardi 5 Février 2019

Prix HT : ☐ Prix adhérent Ifis = 918 € ☐ Prix Industries de Santé = 1020 € ☐ Prix Autres = 1295 €

PARTICIPANT

☐ Mme ☐ M. ☐ Docteur ☐ Professeur

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : e-mail :

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

L'ifis est un organisme agréé formation professionnelle continue (N°D.A. : 119 213 411 92)

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

CONTACT ADMINISTRATIF

☐ RESPONSABLE FORMATION ou ☐ PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION☐ Mme ☐ M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : e-mail :

ENVOI DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

☐ Convention de Formation ☐ Convocation ☐ Attestation de fin de formation et de présence

Raison sociale ou OPCA ou autre :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

FACTURATION

☐ ÉTABLISSEMENT À FACTURER SI DIFFÉRENT DE CELUI DU PARTICIPANT ou ☐ PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME COLLECTEUR*Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.*

Raison sociale ou OPCA :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

N° DE BON DE COMMANDE À REPORTER SUR LA FACTURE ou N° DE DOSSIER ORGANISME COLLECTEUR :

MODE DE RÈGLEMENT

(Paiement à l'inscription ou à réception de la facture)

Merci d'indiquer en référence : IFIS - FISCA19 - «N° de facture» - «Nom du participant»

☐ Par chèque libellé à l'ordre de l'IFIS à l'adresse suivante : 15 rue Rieux - 92517 - Boulogne Billancourt Cedex☐ ou par virement bancaire à l'ordre de : «IFIS», HSBC Trocadéro - Compte IFIS - 112, avenue Kléber - 75016 Paris - France

Banque : 30056 - AGENCE : 00123 N° DE COMPTE : 01232001511 CLÉ : 30 - IBAN FR 76 3005 6001 2301 2320 0151 130 BIC CCFRFRPP

Organismes publics - Merci de nous adresser votre bon de commande libellé au nom de l'IFIS

Nom :

Prénom :

Fonction :

déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente*

Date :

Signature :

CACHET DE L'ENTREPRISE

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente consultables sur notre site : www.ifis.asso.fr

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par l'ifis ayant pour finalité de remplir les formalités administratives et légales liées à votre inscription à une formation. Vous pouvez accéder et rectifier vos données, demander leur effacement ou la limitation de leur traitement ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à tout moment et sans avoir à vous justifier. Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées suivantes : DPD@ifis.fr ou 15 rue Rieux - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex. Pour une information complète relative au traitement de vos données, vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.ifis.asso.fr/>.